



Solidarité avec les salariés d'Itélé

Alors que la grève des salariés d'Itélé entre dans sa deuxième semaine, la mobilisation ne faiblit pas. Ce matin encore, la grève a été votée à 85% par l'assemblée générale.

Jeudi dernier, des membres du cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication ont reçu des représentants de la Société des journalistes d'Itélé et la ministre a ensuite précisé sa position. Elle déclare que le conflit à Itélé est « *une question importante d'éthique et de liberté... Je pense que les médias ne sont pas des entreprises comme les autres, ils ont une responsabilité parce qu'ils ont un impact sur la société* » Et d'ajouter que « *grâce à la loi Bloche, votée le 6 octobre dernier, les journalistes verront leur garanties renforcer même si ces dispositifs ne sont pas encore opérants à Itélé* »

Le SNJ-CGT ne partage pas l'optimisme de Mme Azoulay. Si les journalistes pourront en effet faire valoir leur droit d'opposition, ce dernier devra se baser sur la charte d'éthique de l'entreprise. Charte que les représentants des journalistes devront négocier avec les directions avant le 1^{er} juillet 2017. Ou comment la loi Bloche va créer une éthique par entreprise... Mme Azoulay croit-elle vraiment qu'un droit d'opposition ou un comité ad hoc freinera les velléités autoritaires d'un patron comme Bolloré. Un patron qui, face à un conflit social inédit, tant pas sa durée que par l'adhésion des journalistes de la chaîne, ne répond que par le mépris.

En refusant de s'attaquer à la mainmise des médias par quelques milliardaires, la loi Bloche ne peut être qu'inopérante. Les journalistes d'Itélé ont déclenché leur mouvement après la mise à l'antenne de Morandini, mais, en fait, leur ras-le-bol va bien au-delà de cette provocation du patron autoritaire de Bolloré SA, d'Havas, de Vivendi, de Canal+, de Gameloft, de Socfin et de bien d'autres entreprises. L'attitude de Bolloré, comme celle de Drahi à Altice Media ou du trio Berger, Niel, Pigasse au *Nouvel Obs* avec la mise au pas de la rédaction et l'éviction d'Aude Lancelin, est le résultat de la mansuétude des pouvoirs publics face à la volonté de ces capitaines d'industrie et des banquiers de contrôler l'information.

Après une semaine de grève, les salariés de la chaîne du groupe Bolloré ont demandé la nomination d'un médiateur. Il est urgent d'accéder à leur demande si le gouvernement tient effectivement à défendre une certaine conception de l'information. Vincent Bolloré n'est pas un patron de droit divin et il temps qu'il le comprenne. Le SNJ-CGT apporte toute sa solidarité aux salariés d'Itélé et se tient à leurs côtés dans cette lutte exemplaire.

Montreuil, le 24/10/16